



**Province de Québec**

*Municipalité de*  
**MARICOURT**

1195, Rang 3  
Maricourt, Québec  
J0E 1Y1

**Aux contribuables de la susdite municipalité**  
**AVIS PUBLIC**

Est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Maricourt

QUE :

À la séance régulière qui sera tenue mardi le 13 avril 2021, à 19h30 à l'hôtel de ville de Maricourt, 1195, 3<sup>e</sup> Rang, le conseil municipal statuera sur une (1) :

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT D'URBANISME**

Nature et effets :

Demande de dérogation mineure pour déroger aux dispositions relatives à la hauteur des clôtures de l'article 4.23 afin de permettre une clôture de 1.83 mètre au lieu de 2.4 mètres telles que stipulées au règlement de zonage numéro 328-2007.

Identification du site concerné : 917, route 222, lot 2 911 483.

Toute personne intéressée, pourra donner son opinion sur la demande par la poste, par internet, par téléphone ou par tous moyens électroniques de communication et les commentaires relativement à cette demande seront présentés publiquement au conseil municipal lors de la séance régulière du 13 avril 2021.

Donné à Maricourt, ce 26 mars 2021

  
Nancy Daigle  
Directrice générale